

PROJET DE MANDAT

Chaque jours à vos côtés



EDITO



« Ce document raconte une conviction : la Haute-Marne peut être un territoire d'avance, à condition d'agir autrement. »

Nicolas Lacroix

Président du Conseil départemental de la Haute-Marne

Ce que vous avez entre les mains est le résultat d'un travail approfondi mené en étroite collaboration entre les élus départementaux et l'ensemble des services du Conseil départemental. Cette dynamique de dialogue et de co-construction a permis de poser un cadre clair, structurant et lisible pour l'action publique.

La méthode retenue, fondée sur des échanges réguliers, des analyses partagées et des contributions croisées, a fait émerger une conviction commune : l'efficacité de l'action publique repose sur le partage d'une vision claire, l'alignement des orientations politiques avec l'expertise des services et la recherche permanente de sens dans les politiques mises en œuvre. Ce travail collectif a permis de consolider les priorités du mandat, de structurer les politiques publiques et d'inscrire l'action départementale dans une trajectoire cohérente, tournée vers un avenir maîtrisé et serein.

Cet ouvrage traduit pleinement cette démarche. Il offre une lecture lucide du chemin parcouru et affirme une ambition claire pour la fin du mandat.

Il reflète une Haute-Marne construite en adéquation avec les orientations portées par la majorité départementale et mises en œuvre, au quotidien, par des services engagés, compétents et pleinement investis au service de l'intérêt général.

Je tiens à saluer l'implication de l'ensemble des élus, des agents et des partenaires qui ont contribué à nourrir la réflexion et à enrichir les contenus. Leur engagement, leur expertise et leur sens du service public constituent une ressource essentielle pour la collectivité et un atout majeur pour le territoire.

Les orientations présentées ouvrent désormais une nouvelle phase du mandat. Elles ont vocation à mettre en exergue les idées, les projets et les compétences développés et à poursuivre collectivement une action publique cohérente, responsable et efficace. C'est dans cet esprit de confiance, de coopération et de continuité que nous continuerons à construire une Haute-Marne ambitieuse, solidaire et résolument tournée vers l'avenir.

SOMMAIRE

01

INTRODUCTION (P.05)

02

CE QUI FAIT LA
SINGULARITÉ DE LA
HAUTE-MARNE (P.06)

- Une nature préservée, un territoire d'exception
- Des mutations démographiques à l'oeuvre, un avenir à construire

Le choix de l'action

La santé : innover pour mieux soigner

03

LES PRIORITÉS POUR
DEMAIN (P.12)

- L'attractivité
- Les solidarités
- Le développement durable
- La jeunesse

04

LES LEVIERS D'ACTION
(P.37)

- Relation avec les élus locaux
- Stratégie d'influence et lobbying départemental
- Innovation et expérimentation
- Attractivité et marque employeur
- Communication grand public

05

CONCLUSION ET
PERSPECTIVES (P.46)

01

INTRODUCTION

Le Département de la Haute-Marne a fait le choix de la clarté. Ce document propose un temps de recul et de mise en perspective : il revient sur les actions engagées depuis le début du mandat, en mesure les premiers effets et trace le cap pour les années à venir. Il s'agit d'un point d'étape politique pour se questionner et améliorer les politiques publiques au service des Haut-Marnais.

La Haute-Marne est un territoire à part ; de par sa nature préservée, ses paysages, sa ruralité et la qualité de son cadre de vie. Mais aussi, car il connaît des mutations démographiques profondes.

Ces réalités ne sont pas abstraites : elles structurent le quotidien des habitants et dessinent les défis à relever pour construire l'avenir du territoire.

Face à ces spécificités, le Département apporte des réponses concrètes et volontaristes. Collectivité des solidarités humaines et territoriales par excellence, il agit à chaque étape de la vie.

La santé s'est imposée comme une priorité majeure : innover pour mieux soigner, garantir l'accès aux soins, expérimenter là où les réponses classiques montrent leurs limites. De même, soutenir les plus fragiles appelle de la proximité.

Accompagner les parcours de vie et garantir l'égalité d'accès aux droits et aux services, partout en Haute-Marne.

Assumer des compétences confiées par la loi ne suffit pas, il est essentiel de construire l'avenir. C'est dans cette logique que des priorités ont été définies pour demain, en cohérence avec le rôle de chef de file territorial qu'incarne le Département auprès de ses partenaires.

Quatre priorités structurantes ont été définies par les élus :

01

Faire de la Haute-Marne un territoire d'attractivité et de fiertés, capable de valoriser ses atouts, rayonner, attirer et retenir.

02

Garantir un territoire de solidarités humaines et territoriales, où l'accès aux droits et aux services est garanti partout, pour tous, à chaque étape de la vie.

03

Construire un territoire durable et vivant, en faisant de la transition écologique un levier concret de qualité de vie au cœur de chacun des projets portés.

04

Faire de la jeunesse la priorité de l'action départementale, pour garantir l'égalité des chances et permettre de rester, de revenir et de s'engager.

Ces priorités s'appuient sur des leviers d'action construits collectivement alliant sérieux budgétaire, investissements ciblés et innovation. Ce document trace un cap : préparer l'avenir de la Haute-Marne sans renoncer à son identité, en plaçant l'humain, le territoire et la responsabilité collective au cœur de l'action publique.



02

CE QUI FAIT LA
SINGULARITÉ DE LA
HAUTE-MARNE

UNE NATURE PRÉSERVÉE, UN TERRITOIRE D'EXCEPTION



Au cœur du Grand Est, la Haute-Marne est un territoire de nature et d'équilibre. Elle s'appuie sur un patrimoine naturel d'exception : le Parc national de forêts, le lac du Der, des forêts qui couvrent près de 40 % du territoire. Elle possède aussi un héritage culturel et historique fort, incarné notamment par Langres, ses remparts et l'empreinte de Denis Diderot, Chaumont capitale du design graphique avec Le Signe, le Mémorial Charles de Gaulle à Colombey-les-Deux-Eglises, Saint-Dizier et sa boucle sportive héritée des Jeux Olympiques, Cirey-sur-Blaise et son château où a séjourné Voltaire, Joinville et l'histoire de Jean Sire, Nogent et sa coutellerie...

Ce cadre unique offre des conditions privilégiées pour la randonnée, le cyclotourisme, les activités de pleine nature, la chasse, la pêche et les loisirs nautiques. La Haute-Marne propose une offre touristique basée sur une nature préservée, associée à l'histoire, aux savoir-faire et à la gastronomie.

La Haute-Marne est aussi un territoire d'excellence. Elle accueille des institutions majeures, comme l'École de Gendarmerie, la Base Aérienne 113 de Saint-Dizier et la plus grande gendarmerie départementale de France.

Elle est un territoire productif et innovant, avec des industries de pointe héritées de l'histoire de la fonderie et d'un passé artisanal fort qui constituent un tissu d'emplois important.

Territoire à taille humaine et stratégiquement situé, la Haute-Marne se trouve à seulement 2 h 15 de Paris, 1 heure de Dijon et 1 h 30 de Nancy. Cette proximité avec la capitale constitue un atout majeur : elle permet de conjuguer connexion aux grands pôles économiques et qualité de vie préservée.

Le Département assume pleinement cette position et agit pour faire de la Haute-Marne un territoire d'opportunités, d'équilibre et d'ambition.

L'essentiel à retenir

- La présence du Parc national des forêts, marqueur national de préservation.
- Une contribution directe aux fonctions régaliennes de l'Etat, avec la plus grande gendarmerie départementale de France et des sites stratégiques dans la défense et l'aéronautique.
- Le développement d'un tourisme qualitatif, alternatif au tourisme de masse.
- Un patrimoine culturel et historique de premier plan.
- Une faible artificialisation et forte part d'espace naturels et agricoles.
- Des filières économiques emblématiques et innovantes.



DES MUTATIONS DÉMOGRAPHIQUES À L'ŒUVRE, UN AVENIR À CONSTRUIRE

La Haute-Marne se trouve aujourd'hui à l'avant-garde d'un défi national : celui du vieillissement de la population et de la transformation démographique. Avec près d'un tiers des habitants âgés de plus de 60 ans, le département vit dès maintenant ce que la France connaîtra demain.

Cette situation s'inscrit dans une histoire singulière. Longtemps portée par une industrie forte (métallurgie, fonderies, coutellerie, artisanat d'excellence), la Haute-Marne s'est construite autour du travail, de la production et du savoir-faire. Ce passé industriel a façonné les paysages autant que les dynamiques humaines. Il a attiré des générations de travailleurs, structuré la vie économique et fait rayonner le territoire bien au-delà de ses frontières.

Aujourd'hui, la recomposition de l'économie et la tertiarisation de l'emploi modifient profondément ces équilibres bien que le secteur agricole reste un pan majeur de l'économie. La baisse des effectifs industriels, conjuguée aux évolutions démographiques nationales, accentue le vieillissement de la population et interroge le renouvellement de la population active.

Si ces mutations concernent de nombreux territoires ruraux, elles apparaissent plus tôt et plus nettement en Haute-Marne, faisant du département un véritable baromètre des transformations à venir.



À ce vieillissement s'ajoute un autre enjeu structurant : le recul du nombre de jeunes. La poursuite d'études après 18 ans, plus fragile qu'ailleurs et les projections démographiques confirment une tendance durable à la baisse.

Ces réalités imposent une action publique lucide, cohérente et inscrite dans le temps long. Ici plus qu'ailleurs, préparer l'avenir n'est pas une option : c'est une responsabilité.

Nos défis démographiques

01

Accompagner l'allongement de la vie

02

Favoriser le renouvellement des générations

03

Adapter son modèle économique

L'essentiel à retenir

- Environ 1 habitant sur 3 est âgé de plus de 60 ans.
- Baisse du nombre de jeunes et fragilité de la poursuite d'études après 18 ans.
- La Haute-Marne comme territoire test des équilibres à venir.



LE CHOIX DE L'ACTION

Dans ce contexte démographique et face aux défis qui se profilent, le Département assume pleinement ses responsabilités en allant au-delà de ses compétences traditionnelles.

Constatant l'urgence d'agir pour garantir l'accès aux soins et renforcer l'accompagnement des publics fragiles, la Haute-Marne s'est engagée à :

01

Agir pour faciliter l'accès aux soins à tous les Haut-Marnais.

02

Repenser les politiques des solidarités.

Par ces réponses structurantes, le Département affirme une position claire.

Les priorités des Haut-Marnais seront les priorités du Département, au-delà des compétences obligatoires.

▼ Passage de la flamme olympique en 2024.



LA SANTÉ : INNOVER POUR MIEUX SOIGNER

La santé s'impose comme un enjeu prioritaire pour l'avenir du territoire. Le Conseil départemental a fait le choix d'une action volontariste. Des moyens sont donc alloués pour proposer des réponses innovantes visant à garantir l'accès aux soins pour tous et à favoriser l'installation des professionnels de santé.

« Relever le défi de l'accès aux soins pour tous, oblige à travailler ensemble et à oser s'engager hors des sentiers battus. Financer des hôpitaux, attirer de nouveaux médecins ou mettre en place des dispositifs mobiles, nous agissons chaque jour à travers des solutions variées. »

Rachel Blanc

1ère Vice-présidente en charge du pôle des solidarités, déléguée à l'insertion sociale, à la protection de l'enfance et à la santé



▲ Le Département possède deux cabinets médicaux-mobiles

L'objectif est clair : garantir l'accès aux soins pour tous, soutenir l'installation des professionnels de santé et renforcer durablement l'attractivité du département.

➡ Modernisation de l'offre hospitalière

Plusieurs millions d'euros mobilisés en soutien financier à la reconstruction des centres hospitaliers de Chaumont, de Langres et à la modernisation de l'hôpital de Bourbonne-les-Bains.

➡ Développement d'un Centre départemental de Santé

Recrutement de médecins salariés pour renforcer les structures libérales en tension et proposer une offre de soins de proximité avec des cabinets médicaux mobiles.

➡ Soutien aux futurs médecins

Accompagnement de plusieurs dizaines d'étudiants chaque année avec la mise à disposition de logements (depuis 2010) et d'aides au transport pour faciliter les stages.

Des solutions concrètes pour les habitants

Face aux défis de désertification médicale et d'égalité d'accès aux soins, le Département déploie des solutions concrètes, innovantes et de proximité pour garantir à chaque habitant un accès effectif aux soins.

Des centres de santé

Les centres de santé départementaux, avec médecins salariés, permettent d'offrir une solution immédiate aux habitants sans médecin traitant.

2000

- Plus de **2000** patients accompagnés depuis la création.
- Plus de **1275** patients ont déclaré un centre de santé comme médecin traitant.
- Près de **3900** consultations (présentielles, téléconsultations visites à domicile) fin **2025**.

Des cabinets de santé mobile

Les cabinets de santé mobiles du Département rapprochent les soins des zones les plus isolées et renforcent la présence médicale de proximité.

- **2 camions mobiles** déployés dès janvier 2026,
- **30 à 40 consultations** par jour possibles par camions,
- Des **actions** de médecine et de **prévention** variées.



Investissements pour les hopitaux du centre et du Sud

Le Département investit massivement pour moderniser les hôpitaux de Chaumont, Langres et Bourbonne-les-Bains. Sur les **156 M€** estimés pour financer les trois projets, **56 M€** seront portés par le Département et le GIP 52 :

- **Chaumont** : le projet de 110 M€ déblocuera 263 lits d'ici 2030.
- **Langres** : d'ici 2028, l'hôpital disposera de 110 lits pour un coût estimé à 43 M€.
- **Bourbonne-les-Bains** : 3 M€ d'investissement pour 78 lits, disponibles en 2027. L'hôpital, disposera de 20 lits supplémentaires à l'issue des travaux.



◀ **Projections des futurs hopitaux de Chaumont et Langres, dont les travaux ont été lancés début 2026.**



03

LES PRIORITÉS DE DEMAIN

AGIR POUR LE DYNAMISME DE LA HAUTE-MARNE

Pour attirer de nouveaux habitants, convaincre et fidéliser le milieu économique, le Conseil départemental agit. Valorisation des atouts, développement des infrastructures, maintien des services essentiels et soutien aux initiatives locales.

→ Création de l'Agence d'Attractivité

Pour mener à bien une stratégie efficace, une agence a été créée en coordination avec tous les partenaires. La grande majorité des offices de tourisme ont été fusionnés. Depuis la création de l'Agence d'attractivité en 2022, des actions ciblées – congrès, jobs dating, week-ends découverte et valorisation des métiers en tension – sont déployées afin de favoriser l'installation de nouveaux professionnels et ainsi dynamiser le département.



→ Le bien-vivre des Haut-Marnais, pilier de l'attractivité

Un territoire attractif est un territoire qui peut retenir, où les familles, les jeunes, les seniors disposent d'un cadre de vie épanouissant. Santé, éducation, petite enfance, culture et infrastructure, maintien à domicile, autonomie... Le Département agit au service de tous.

→ Partenaire fiable des communes, intercommunalités et associations

Dans un contexte financier contraint, les élus ont fait le choix de maintenir ce soutien au bloc communal, véritable moteur pour l'émergence et la réalisation des projets. Après un engagement exceptionnel de 42 M€ sur trois ans, un cadre budgétaire stabilisé a été retrouvé, reposant sur des dispositifs ciblés et lisibles.

En complément, l'Offre départementale d'ingénierie territoriale met à disposition une expertise technique essentielle pour accompagner les porteurs de projets jusqu'à leur concrétisation. Les associations, acteurs de la vitalité du territoire, sont épaulées via des dispositifs renouvelés et des

financements dédiés. Plus de 2 M€ par an sont répartis sur le territoire, au profit des projets de petites et grandes structures associatives. Ici, le Département agit, impulse et donne les moyens de faire vivre la Haute-Marne.



Le Conseil départemental participe chaque année au financement du syndicat du Der. Depuis 2001, ce sont plus de 8,8 M€ qui ont été dédiés au syndicat. Le Département s'engage également pour la valorisation de la mémoire du Général De Gaulle avec la reprise en régie depuis mai 2026 du Mémorial et de la Boiserie.

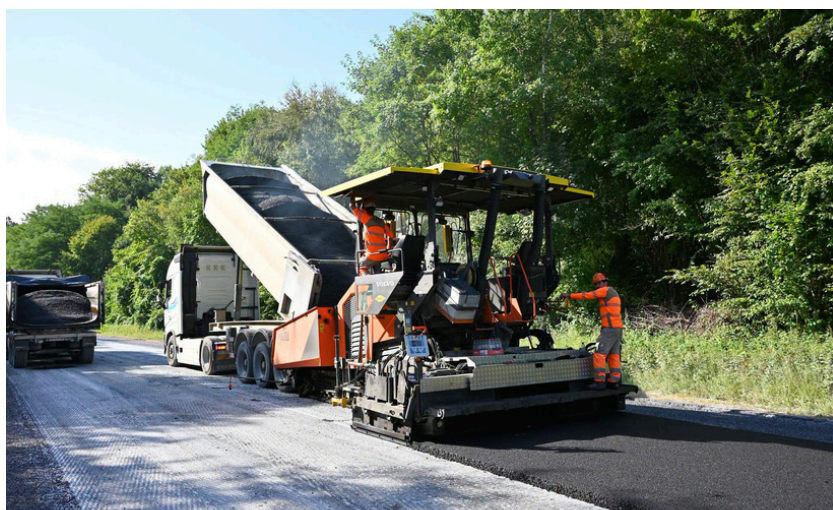
UN TERRITOIRE ATTRACTIF EST UN TERRITOIRE CONNECTÉ

→ Des infrastructures fiables et durables

Pouvoir se déplacer de manière fluide, est une des conditions premières pour résider sur un territoire de manière pérenne. Le Département assure l'entretien d'un réseau routier performant, mobilisé 7 jours sur 7, garantissant sécurité, mobilité et accessibilité. Des investissements structurants, comme la rénovation de la RD 520, soutiennent l'activité économique, la fluidité des déplacements tout comme l'entretien des ouvrages d'art et des routes départementales à destination des communes isolées garantit la solidarité territoriale.



▼ Travaux RD520 entre Chatonrupt et Vecqueville en 2026.



L'essentiel à retenir

Mobilité et réseau routier

- Réseau routier géré par 4 pôles techniques.
- Intervention 7j/7 – 24h/24.
- Continuité de service en période hivernale.
- Réfection de la RD 520.

Infrastructures départementales

- 270 bâtiments départementaux.
- 23 collèges, dont 20 avec restauration scolaire.
- Programme de rénovation énergétique à horizon 10 ans.

Connectivité numérique

- Plus de 95 % du territoire couvert par la fibre.
- Déploiement engagé depuis 2010.
- Fin du cuivre programmée à l'horizon 2030.

NOTRE CAP POUR DEMAIN : FAIRE UN TERRITOIRE QUI S'IMPOSE

Renforcer l'image et la notoriété du territoire, attirer de nouveaux habitants et visiteurs et valoriser les savoir-faire qui font la richesse de la Haute-Marne. Ces actions ambitieuses visent à consolider nos atouts et à inscrire notre département dans une dynamique durable, tournée vers l'avenir.

Inverser la courbe démographique

À travers des aides aux étudiants, l'accompagnement des professionnels de santé, la poursuite des dispositifs d'accueil menés par la conciergerie de l'Agence d'attractivité et par la création de parcours simplifiés pour s'installer et exercer en Haute-Marne, le Département doit faciliter l'installation.

Un soutien à hauteur de près de 2 M€ à l'Agence d'Attractivité permet de renforcer ces ambitions.

Récemment primée nationalement (D d'or de l'attractivité), l'initiative haut-marnaise d'Agence unique de promotion touristique et d'attractivité économique et résidentielle dote le territoire de l'outil pour piloter une stratégie globale de développement.



Consolider l'attractivité touristique

Le déploiement de la marque de territoire « La Haute-Marne Respire et Inspire », déjà attribuée à 100 partenaires touristiques au 15 septembre 2025, est un véritable socle de la stratégie et de l'identité visuelle portée par l'Agence d'attractivité.

La notoriété du territoire doit changer d'échelle

Le Conseil départemental souhaite consolider la place de la Haute-Marne comme destination accueillante et authentique, en valorisant ses atouts naturels et

patrimoniaux tout en améliorant l'expérience des visiteurs.

Le Département veut renforcer la visibilité et l'attractivité de la Haute-Marne en déployant une stratégie de communication d'envergure, à l'échelle régionale et nationale, basée sur l'évènementiel et l'offre. Dans ce cadre, l'Agence engage le développement d'un pôle évènementiel. Dès la première année, l'ambition est d'initier au moins un événement nouveau par territoire sur lequel l'Agence exerce la compétence « Office de

Tourisme », afin de créer des temps forts structurants et visibles pour le territoire.

Le Département engage une véritable stratégie d'influence territoriale, fondée sur une communication plus affirmée et la création d'événements fédérateurs. L'objectif est d'installer durablement la Haute-Marne dans le paysage régional et national, de lui donner une voix, une identité reconnaissable et un récit partagé, capable de susciter l'envie, la curiosité et la fierté.

Valorisation des savoirs-faire

La Haute-Marne est une terre riche de savoir-faire :

- Métallurgie et fonderie, avec les nombreuses forges
- L'art de la coutellerie de Nogent
- Une agriculture respectueuse et innovante.
- L'aéronautique

Soutenir ces filières, c'est accompagner les entreprises, promouvoir les productions locales et inciter des entreprises à investir, voire s'implanter en Haute-Marne.

Faire de la Haute-Marne un territoire qui s'assume, qui rayonne et qui donne envie de s'y installer, d'y travailler et d'y entreprendre : tel est le cap fixé pour demain.

Le Conseil départemental, notamment en partenariat avec le Groupement d'Intérêt Public de Haute-Marne, se mobilisera pour soutenir les établissements de formation professionnelle et les établissements d'enseignement supérieur pour développer des formations adaptées aux métiers de demain et aux besoins des entreprises locales.

Une des priorités sera de fidéliser les jeunes travailleurs et les employés qualifiés afin de consolider un tissu de l'emploi qui bénéficie de locomotives économiques dans des secteurs de pointe.

Le saviez-vous ?

C'est en Haute-Marne, dans la GHM de Sommevoire, que sont produits les mobiliers urbains qu'on retrouve à Chaumont, à Saint-Dizier, en France et même dans le monde !

C'est également dans cette fonderie qu'ont été créées, il y a plus d'un siècle, les arches en fer des métros parisiens. Elles ont été conçues au tout début du XXe siècle par l'architecte de l'Art nouveau Hector Guimard.

▼ **Coulée manuelle à la fonderie GHM en Haute-Marne.**





TERRITOIRE DE SOLIDARITÉS HUMAINES ET TERRITORIALES



La solidarité est au cœur de l'action du Département de la Haute-Marne. Une solidarité concrète, de proximité, attentive aux plus fragiles, qui garantit un accompagnement de qualité au quotidien de tous les Haut-Marnais. Cette responsabilité ne se limite pas aux situations individuelles : elle s'exerce aussi à l'échelle du territoire, pour réduire les écarts entre les communes et soutenir un développement plus juste et plus équilibré.

Pour les années à venir, cette ambition se traduit par des avancées visibles : un accompagnement social et médico-social renforcé, un soutien accru aux familles et à l'enfance et des investissements ciblés pour amener les services au plus près des habitants. Chaque engagement financier répond à une exigence claire : préserver la cohésion sociale, garantir l'équilibre territorial et anticiper les mutations de notre société.

Cette volonté se concrétise par une approche pensée pour l'usager : un cadre lisible qui articule les politiques publiques (autonomie, enfance, insertion, santé, sport, engagement associatif, mobilités, éducation, alimentation), avec une ambition assumée : faciliter l'accès aux dispositifs et garantir, partout, l'égalité d'accès aux services publics.

▲ Tour de la Haute-Marne en vélo par l'association Les opéré(e)s du sein.

NOTRE ACTION : RENFORCER LA COHESION SOCIALE

Depuis le début du mandat, le Conseil départemental oeuvre pour renforcer la cohésion sociale et l'équilibre territorial, avec une ligne constante : être présent aux côtés des habitants, partout et à chaque étape de la vie, en mobilisant des moyens humains, techniques et financiers.

Une proximité renforcée et une logique d'« aller vers »

Le Département a fait de l'accueil physique une priorité : dans les Maisons des solidarités, dans les Maisons du Département, à la Maison départementale des personnes handicapées (MDPH), mais aussi dans les communes, grâce aux permanences des professionnels. Cette logique d'« aller vers » se traduit aussi par des dispositifs concrets : le Bus de l'autonomie, l'action l'accueil familial « *En vadrouille* », et les cabinets médicaux mobiles.

Pour simplifier l'accès aux droits, le Département a déployé une réponse multimodale : Numéro Vert gratuit, téléservice pour les demandes d'aide à l'autonomie, boîtes mail dédiées et des professionnels répartis sur le territoire pour garantir un référent unique. La formation des agents aux premiers secours en

santé mentale illustre l'adaptation des services aux enjeux de la société d'aujourd'hui. Dans le cadre du RSA, une action permet de mobiliser un chargé de mission bénévolat auprès des associations, afin de favoriser un réengagement vers l'activité via des actions utiles et valorisantes (vendanges, cinéma, soutien en collège).

Un engagement renforcé auprès des personnes âgées

Le Département agit pour prévenir la perte d'autonomie et lutter contre l'isolement. La Commission des financeurs mobilise l'intégralité des concours financiers pour soutenir l'adaptation des logements, financer des aides techniques avec le parcours du Bus de l'autonomie, développer des actions collectives et renforcer le soutien aux aidants. Cette stratégie s'inscrit dans une vision complète du parcours résidentiel : maintien à domicile, accueil familial, habitat inclusif ou intermédiaire, résidences autonomie et EHPAD, afin d'adapter l'offre médico-sociale aux besoins des seniors.

Dans la même logique, un Observatoire des Établissements

d'Hébergement pour Personnes Âgées (EHPA) a été créé à l'initiative du Président, pour promouvoir les bonnes pratiques. Des journées thématiques sont organisées avec l'appui de la Caisse Nationale de Solidarité pour l'autonomie, nourries par les professionnels des structures et les témoignages d'une centaine de bénévoles engagés, afin d'accompagner les équipes et d'améliorer la qualité d'accueil.

Des réponses adaptées à un contexte démographique exigeant

Sur notre territoire, deux tiers de la population a 60 ans ou plus. L'emploi devient un enjeu central. Le Département met en avant les métiers « *non dématérialisables* », notamment dans l'aide à domicile et les services à la personne, pour valoriser des métiers essentiels et créer des passerelles d'insertion pour les jeunes, avec des emplois qualifiés et évolutifs.

Une solidarité territoriale pour appuyer les communes

Le Conseil départemental soutient les communes par des aides financières et un accompagnement en ingénierie, afin de concrétiser les projets locaux.

Sur le volet numérique, le Département s'appuie sur la SPL X Démat pour offrir aux collectivités un service de dématérialisation à des tarifs très concurrentiels, bientôt partagé par huit départements du Grand Est.

Il est également partie prenante du Syndicat Haute-Marne Numérique, permettant aux communes d'installer des capteurs (consommations d'eau et d'électricité, détection d'ouverture de portes, autres systèmes connectés) accessibles par abonnement pour moderniser les services, maîtriser les dépenses et améliorer la qualité de vie.

→ **Soutenir l'apprentissage de la lecture**

Le schéma de développement de la lecture publique organise l'offre culturelle et l'accès aux savoirs à l'échelle du territoire. Il mobilise le réseau de bibliothèques,

renforce les services de la médiathèque départementale et favorise l'accès à la lecture dès le plus jeune âge, notamment via le label national « *Premières Pages* » (lancé en 2022).

→ **Favoriser l'inclusion**

Le schéma de l'autonomie à destination des personnes âgées et des personnes en situation de handicap améliore l'accès à l'information et met l'accent sur la prévention et la fluidité des parcours tout en soutenant les proches aidants.

→ **Protéger les enfants dans le besoin**

Le schéma Enfance, Jeunesse et Insertion renforce les interventions éducatives pour éviter les ruptures de parcours et prévoit des solutions de repli en cas de crise familiale depuis 2021. 149 places d'hébergement et 200 places d'accompagnement à domicile ont été créées.

Ces trois schémas seront remplacés au 1er janvier 2027 par le Schéma départemental des solidarités qui permet de renforcer le travail avec les partenaires et la prise en compte de tous les besoins des habitants.



L'essentiel à retenir

- Le Département agit au plus près des habitants, avec une logique d'« *aller vers* » et des dispositifs de proximité pour garantir l'accès aux droits sur tout le territoire.
- Les parcours sont simplifiés et mieux coordonnés, afin d'offrir un accompagnement lisible et adapté aux situations de fragilité.
- La prévention de la perte d'autonomie et l'insertion sont au cœur de l'action, avec un soutien renforcé aux personnes âgées, aux familles et à l'économie sociale et solidaire.
- Les Communes sont accompagnées dans leurs projets et leur modernisation, pour garantir l'équilibre territorial et l'accès aux services essentiels.

◀ **Cabane sensorielle installée à la médiathèque Les Silos de Chaumont.**



NOS ENGAGEMENTS POUR DEMAIN

➡ Affirmer le droit à l'autonomie et à un accompagnement dans la dignité sur l'ensemble du territoire

Le Département agira toujours plus pour que personne ne se sente abandonné face à la perte d'autonomie. Avec la création de structures et de services qui simplifient les parcours, coordonnés avec les professionnels de santé et les acteurs locaux, les personnes âgées et les personnes en situation de handicap, leurs aidants et leurs familles bénéficieront d'un accompagnement plus lisible, plus efficace et plus humain.

C'est une promesse d'attention concrète à celles et ceux qui ont le plus besoin de soutien.

➡ Faire de la solidarité un levier concret de qualité de vie pour tous les Haut-Marnais

Grâce à la mobilisation collective et au dialogue avec les citoyens (qui ont été pleinement associés dans la construction des nouveaux dispositifs), le Département avance vers un modèle où chaque personne, de l'enfance à la vieillesse, trouvera des réponses claires et adaptées à ses besoins quotidiens : accès aux droits, accompagnement social, soutien dans l'insertion et aide à l'autonomie, sans se perdre dans des démarches complexes.

➡ Lutter contre les fractures territoriales et garantir l'égalité d'accès aux services

Dans un territoire rural où l'isolement géographique pèse sur les familles, les élus ont mis en place des actions qui réduisent les fractures territoriales. En s'appuyant plus fortement sur des relais locaux, le Département se rapprochera. Une politique qui change concrètement la vie des habitants, notamment dans les zones rurales.

Les nouvelles Maisons du Département seront la manifestation concrète de cette proximité.

➡ Simplifier l'action publique pour rapprocher les services des habitants

La mobilité, l'accès à la santé, l'accompagnement éducatif et les services culturels et sportifs seront renforcés pour être vecteurs de cohésion sociale.

Le Département s'engagera à soutenir les associations et les initiatives culturelles et sportives, tout comme aussi l'accès à une culture pour tous.

➡ Déployer une solidarité de proximité, fondée sur la prévention et l'anticipation

La solidarité doit être ressentie dans les foyers, dans les écoles, dans les entreprises et dans les quartiers.

Cela signifie des politiques qui anticipent les difficultés avant qu'elles ne deviennent des crises : prévention de l'exclusion, accompagnement vers l'emploi, soutien aux familles en précarité et création de parcours de vie dignes et sécurisés. C'est une transformation du quotidien des Haut-Marnais qui sera portée.



▲ Semaine bleue à Nogent, présentation du bus de l'autonomie en 2023.

Affirmer le Département comme ensemble

Le Département veut structurer des réponses adaptées aux enjeux majeurs du territoire : habitat, mobilité, santé et autonomie. Il se positionnera comme créateur de coopération entre tous les acteurs des solidarités avec l'objectif de coordonner, d'éviter les complexités et d'agir.

La mobilité solidaire sera renforcée comme condition d'accès aux droits, aux soins et à l'insertion : poursuite de la promotion du transport à la demande via la cartographie interactive existante, et pilotage, aux côtés de la Région, des Plans d'Action Mobilité Solidaire (PAMS), pour articuler les dispositifs (transport à la demande, garages solidaires, covoiturage inclusif).

Le Conseil départemental consolidera également les coopérations territoriales en santé et autonomie, en s'appuyant sur quatre contrats locaux de santé couvrant l'ensemble du territoire et en affirmant sa place dans les instances :

- Conseil départemental de la citoyenneté et de l'autonomie,
- Service Public Départemental de l'Autonomie,
- Commission des financeurs.

L'essentiel à retenir

- Simplifier et rendre lisibles les politiques de solidarité, en structurant un cadre global, clair et accessible, pour faciliter l'accès aux droits et aux services sur tout le territoire.
- Renforcer le rôle d'ensemble du Département, en

coordonnant les acteurs et les dispositifs autour des enjeux clés : autonomie, santé, habitat, mobilité et inclusion numérique.

- Garantir l'égalité territoriale et l'accès aux services essentiels, en soutenant les communes et en déployant des solutions concrètes pour les zones rurales et les publics les plus fragiles.

▼ **Groupes de travail pour le Schéma Global des Solidarités en 2026.**





UN TERRITOIRE DURABLE ET VIVANT

La Haute-Marne incarne un cadre de vie naturel, des paysages, une biodiversité riche. Préserver l'essentiel, c'est aussi protéger ce patrimoine naturel qui conditionne la qualité de vie des générations futures.

Face aux défis climatiques, à l'érosion de la biodiversité et aux mutations des modes de vie, le Département

s'engage à faire de la Haute-Marne un territoire durable et inclusif, où chaque habitant, chaque commune, chaque acteur local participe à la transition écologique. Cette démarche n'est pas une option : elle est une exigence pour garantir l'équilibre entre développement, attractivité et respect de l'environnement.

Le Département mesurera l'ensemble de ses projets à l'aulne d'un équilibre assumé entre objectif de développement et respect de l'environnement.

L'enjeu est de construire un avenir où la Haute-Marne reste un territoire vivant, solidaire et fier de ses paysages.



NOS ACTIONS POUR UN TERRITOIRE DURABLE ET VIVANT

Pratiques respectueuses de l'environnement intégrées aux politiques publiques, valorisation des ressources locales, soutien à l'économie solidaire et renforcement de l'insertion. Des actions départementales parfois discrètes, mais essentielles, qui traduisent la volonté de préparer l'avenir en conciliant qualité de vie, responsabilité et attractivité.

Faire des circuits courts un marqueur fort du territoire

Le Département fait le choix d'une alimentation plus locale et de meilleure qualité dans les établissements publics, en soutenant ses filières haut-marnaises et les producteurs locaux.

Cette politique s'appuie notamment sur l'abattoir départemental multi-espèces, unique en Haute-Marne, issu d'un partenariat avec la Commune de Chaumont et renforcé par un investissement important pour répondre aux besoins du territoire. Cet outil s'inscrit pleinement dans une dynamique de valorisation des productions locales et trouve naturellement sa place au cœur d'une politique alimentaire départementale cohérente et ambitieuse.

Le Département adhère à Agrilocal, pour rapprocher les producteurs locaux des établissements (collèges, EHPAD) et développer l'approvisionnement en circuits courts. Cette démarche prépare une étape plus structurante : la mise en place d'un programme alimentaire départemental, pensé comme un levier d'éducation et de communication, notamment auprès des jeunes.



▲ L'abattoir multi-espèces de Chaumont, inauguré en 2024. Un projet de 7,9 M€.



Dans cette logique, l'initiative des « *Jeudis haut-marnais* », qui consacre un jour par semaine aux produits locaux, marque un premier pas vers une démarche plus large en concertation avec l'Education Nationale.

Adapter les équipements et les pratiques face au changement climatique

Sur le réseau routier départemental, la prise en compte des enjeux environnementaux s'inscrit déjà dans les pratiques quotidiennes : gestion raisonnée de la végétation, fauchage adapté, méthodes respectueuses des milieux naturels.

► **Inauguration du Gymnase
Hubert Bancelin à Doulaincourt
en juin 2026.**

Ces actions constituent un engagement concret en faveur de la biodiversité, et gagnent à être davantage mises en lumière, au même titre que des opérations comme le verdissement des cours de collèges.

Sur les bâtiments, le défi est également exigeant : accessibilité, performance énergétique, réduction de l'empreinte environnementale. Les contraintes réglementaires imposent des adaptations, mais le Département souhaite aller plus loin en passant à une démarche volontariste qui se traduit en un plan pluriannuel d'investissements pour la durabilité de ses bâtiments, intégrant la dimension environnementale dès la conception des projets. Cette anticipation est indispensable pour éviter que des contraintes fortes ne fragilisent les actions, comme on le constate déjà sur certains travaux.



▲ **Lancement en 2023 du « Le goût des Autres » soutenu par le Conseil départemental.**



**Faire de l'économie sociale
et solidaire et de
l'insertion un levier de
transition**

Le Département affirme son rôle moteur dans le soutien à l'économie sociale et solidaire (ESS) et à l'insertion professionnelle, en développant des initiatives concrètes et innovantes. Dans le cadre du Pacte local des solidarités 2024-2027, le Département cofinance des entreprises à but d'emploi (EBE), dont des recycleries. Ces structures ont déjà permis la création de 26 emplois pour des publics en difficulté. Le soutien inclut des prestations de facilitation pour aider à

structurer l'offre des entreprises ESS et renforcer leur impact.

Le Département accompagne également les chantiers d'insertion, pour offrir des parcours professionnels durables.

La sobriété se traduit aussi dans les pratiques internes : le matériel informatique est systématiquement valorisé, soit reconditionné et remis à des associations luttant contre l'illectronisme, soit confié à des entreprises spécialisées dans le recyclage pour prolonger son usage. Cette démarche s'inscrit dans une logique de sobriété numérique, renforcée par des actions de sensibilisation.

NOTRE CAP POUR DEMAIN : CHANGER D'ECHELLE POUR LE CLIMAT

Le Conseil départemental veut faire de la Haute-Marne un territoire durable, dynamique et pleinement vivant. Il veut renforcer sa qualité de vie, consolider son attractivité et inscrire la Haute-Marne dans une transition écologique qui prépare l'avenir.

→ Structurer un développement responsable et attractif

Le Département engage une démarche associant sports de nature, mobilités durables et gestion responsable des ressources afin de renforcer la qualité de vie et l'image d'un territoire vivant.

Il compte :

- affirmer une ambition environnementale cohérente, concrète et transversale : sports de pleine nature, déplacements responsables, protection de la ressource en eau et gestion des déchets.
- placer la durabilité au cœur de son action en promouvant la mobilité durable, valorisant les espaces naturels et les pratiques internes exemplaires.
- faire de la transition écologique un levier de bien-être et de rayonnement en coordonnant les initiatives environnementales.

→ Concevoir chaque équipement comme un investissement durable

Pour anticiper les effets du changement climatique, le Département accélère l'adaptation de ses équipements et infrastructures. L'objectif : concevoir des espaces plus résilients, durables et respectueux de l'environnement. Le Département s'engage notamment à :

- améliorer la performance énergétique, en réduisant la consommation des bâtiments et en optimisant leur efficacité.
- rafraîchir, végétaliser, désimperméabiliser, repenser les aménagements, en intégrant des solutions de rafraîchissement naturel, en favorisant l'infiltration des eaux pluviales et en créant des espaces paysagers plus confortables et biodiversifiés.

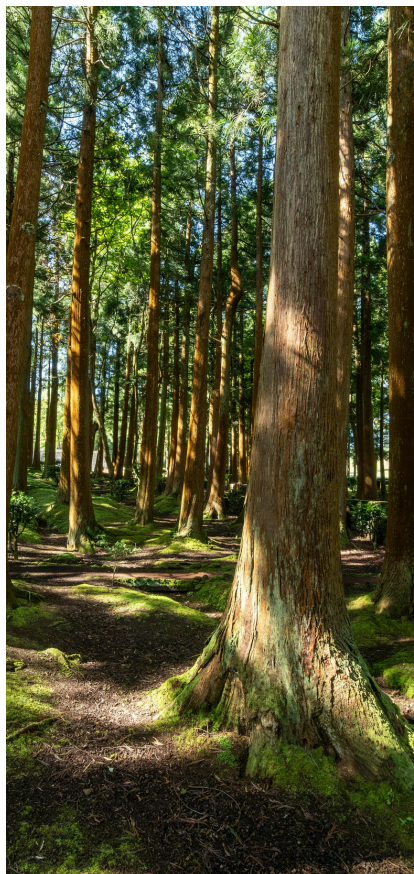
► Plus de 900 arbres plantés à Cour-l'Evêque en partenariat avec l'association « Forestiers du Monde » et le groupe scolaire d'Arc-en-Barrois.



➡ Accélérer la transition en l'intégrant à chaque décision

Pour faire de la durabilité un réflexe à tous les niveaux, il faut changer d'échelle et intégrer l'environnement au cœur de chaque décision. Il s'agit :

- d'inscrire systématiquement l'impact écologique dans la conception et le pilotage des projets.
- de généraliser des critères ambitieux dans les marchés, les achats et les partenariats.
- de concentrer les investissements sur les bâtiments les moins performants et repenser la flotte de véhicules.
- d'encourager les démarches exemplaires et soutenir ceux qui s'engagent dans la transition.



« Haute-Marne par nature » : une stratégie pour agir durablement

Lancé à la rentrée 2026, le plan « *Haute-Marne par nature* » constitue la nouvelle feuille de route environnementale du Département.

Il vise à coordonner et renforcer les actions déjà engagées tout en répondant aux défis du changement climatique, de la préservation des ressources et de l'amélioration du cadre de vie. Cette stratégie s'articule autour de plans complémentaires.

Le **plan arbres** favorise :

- la plantation, la végétalisation des espaces publics, les îlots de fraîcheur et l'agroforesterie.
- Il soutient l'élevage à l'herbe, la biodiversité et la protection de l'eau.
- Le **plan propreté** vise à mieux gérer les déchets, développer le réemploi et encourager des pratiques plus responsables.
- Le **plan sobriété** agit sur les consommations d'énergie, les déplacements et l'usage des équipements.
- Enfin, le **plan eau** anticipe les effets des sécheresses en favorisant une gestion durable et partagée de la ressource.

Piloté par les élus et les services, ce plan se traduira par des actions concrètes, des appels à projets et des partenariats afin d'accompagner durablement les territoires.



L'essentiel à retenir

- Le Département fait de la transition écologique un engagement collectif, au service de la qualité de vie, de la cohésion territoriale et de l'attractivité de la Haute-Marne.
- Il met en place des pratiques concrètes et responsables : circuits courts, équipements durables, sobriété numérique et soutien à l'économie sociale et solidaire.
- Pour demain, il change d'échelle afin d'intégrer l'impact environnemental au cœur de chaque décision et faire de la Haute-Marne un territoire durable, résilient et pleinement vivant.



TERRITOIRE D'AVENIR POUR LA JEUNESSE



La jeunesse est un pilier essentiel de l'avenir haut-marnais.

Elle porte l'énergie, la créativité et la capacité de renouvellement dont le territoire a besoin pour préparer les transformations de demain. Mais cette ambition s'inscrit dans un contexte démographique à prendre en considération : le nombre de jeunes recule et la poursuite d'études après 18 ans demeure plus fragile qu'ailleurs, confirmant une tendance durable à la baisse.

Cette réalité renforce l'urgence d'agir pour soutenir les parcours, sécuriser les transitions et offrir aux jeunes des perspectives attractives ici, en Haute-Marne.

Face à ce défi, le Département fait de la jeunesse un axe structurant de son action publique, avec 34 M€ investis depuis le début du mandat. L'objectif est clair : permettre à chaque jeune de réussir, de s'émanciper et de trouver sa place dans le projet collectif du territoire, tout en donnant envie à celles et ceux qui sont partis de revenir.

Les résultats sont déjà visibles : des collèges modernisés, des outils numériques renforcés, un soutien accru aux associations, un accès facilité au sport, à la culture et à l'insertion.



NOTRE ACTION AUJOURD'HUI ... DONNER FORCE À NOS JEUNES

Le Conseil départemental s'engage pour sa jeunesse. À travers des investissements importants, des partenariats solides et des dispositifs innovants, il répond aux besoins éducatifs, culturels, sportifs et sociaux, tout en préparant les jeunes aux défis de demain

→ Un cadre éducatif modernisé

Le Département affirme sa proximité avec les établissements et sa réactivité pour répondre aux besoins des collèves, en s'adaptant aux demandes particulières et aux situations de handicap. Cette attention se traduit par des initiatives concrètes, comme au collège de la Rochotte qui a mis en place un mode scientifique innovant permettant de dispenser simultanément deux disciplines.

Le Département accompagne les sections sportives et soutient des initiatives qui contribuent à l'épanouissement et à la réussite des jeunes. Parmi ces actions, l'expérimentation Caravelle lancée en 2023

► **Programme e-Haute-Marne / e-Meuse Santé présenté aux collégiens à la fête de la science en 2026.**

occupe une place particulière. Cette démarche innovante vise à lever les freins de mobilité pour garantir aux collégiens et lycéens un accès équitable aux lieux de culture et de création dans le cadre de l'éducation artistique et culturelle.

Parallèlement, le programme e-Haute-Marne / e-Meuse Santé ouvre la voie aux métiers d'avenir en promouvant les études dans le domaine du

numérique appliqué à la santé.

La santé des jeunes est au cœur des préoccupations du Département, qui agit en partenariat avec les établissements scolaires pour renforcer la prévention. Des interventions du centre de santé sexuelle sont organisées dans les collèges et lycées, tandis que des outils numériques innovants sont expérimentés pour sensibiliser et prévenir les risques.



➡ **L'accès à des équipements modernes et ouverts sur l'avenir est pleinement assuré**

Les collèges haut-marnais figurent parmi les mieux dotés en équipements numérique, avec des classes mobiles, pour accompagner les élèves dans l'acquisition des compétences indispensables dans un monde en mutation. La Webothèque, médiathèque en ligne, facilite également l'accès à la culture et aux ressources éducatives.

La rénovation de La Mazerie au Grand Bornand illustre l'engagement du Département pour préserver et moderniser ses équipements emblématiques.

Les élus ont fait le choix de la réhabilitation plutôt que de l'abandon, permettant ainsi à ce lieu de continuer à offrir des séjours de qualité et des expériences enrichissantes aux jeunes générations.

➡ **Un soutien actif à la vie associative**

Malgré un contexte budgétaire contraint qui touche l'ensemble des départements, la Haute-Marne a fait le choix fort de maintenir son niveau d'aide aux associations. L'enveloppe annuelle dédiée reste ainsi fixée à 2,1 millions d'euros, témoignant d'un engagement constant en faveur du tissu associatif, véritable moteur de la vie locale avec plus de 600 associations soutenues. Cet engagement se traduit par des partenariats



solides avec le monde sportif. Le partenariat avec le Chaumont Volley-Ball 52 permettra au seul club professionnel du département de rayonner et de contribuer à la dynamique sportive du territoire.

Sur le plan culturel, le Département soutient également des acteurs majeurs comme le SIGNE, référence nationale dans le domaine de l'affiche, affirmant ainsi son attachement à la création et à la diffusion artistique.

Le Département accompagne aussi les classes découvertes, offrant aux jeunes des expériences éducatives et culturelles enrichissantes, qui participent à leur ouverture sur le monde.

▲ **Inauguration du chalet de la Mazerie au Grand-Bornand en 2022.**

▲ **Axel Clerget, judoka médaillé aux Jeux Olympiques de retour dans son club d'enfance à Marnaval en 2019.**

➡ **Des liens intergénérationnels renforcés**

Le Département s'attache à créer des passerelles entre les générations, en favorisant les échanges et le partage autour de la culture et des savoirs. Les médiathèques jouent un rôle essentiel dans cette dynamique, grâce à leurs saisons culturelles et à l'organisation d'ateliers qui rassemblent jeunes et moins jeunes autour d'activités communes.

POUR DEMAIN, OUVRIR TOUS LES POSSIBLES À NOS JEUNES

Pour la seconde partie du mandat, le Conseil départemental de la Haute-Marne entend renforcer son engagement en faveur de la jeunesse en franchissant une nouvelle étape. Le but est d'affirmer la place centrale des jeunes dans les politiques publiques. Cette ambition se traduira par des dispositifs innovants, des solutions concrètes pour lever les freins sociaux et géographiques, et une gouvernance ouverte où la parole des jeunes sera pleinement reconnue.

➡ Renforcer l'excellence éducative

Le Département veut offrir aux jeunes haut-marnais les meilleures conditions pour apprendre et réussir. Dans les années à venir, il engagera en concertation avec les élus du territoire :

- la poursuite des rénovations et constructions de collèges, pour garantir des environnements modernes et exemplaires. Les petits collèges ne seront pas abandonnés pour offrir un enseignement de proximité.
- le verdissement des cours afin d'adapter les établissements au climat et d'améliorer le bien-être des élèves ;

- le lancement de « *Mon Collège 2035* », une réflexion stratégique pour repenser le collège de demain : architecture, numérique, développement durable, maillage territorial et qualité de vie.

➡ Encourager la citoyenneté et l'engagement

Former les citoyens de demain, c'est leur donner le goût de l'action collective.

Le Département renforcera :

- la dynamique du Conseil départemental des jeunes, lieu d'expression et d'initiation à la démocratie ;
- l'ouverture de nouvelles classes Jeunes Sapeurs-Pompiers, afin de valoriser l'engagement et le service aux autres.
- la mise en place d'un dispositif de soutien à l'obtention du permis de conduire

➡ Favoriser l'épanouissement et l'ouverture au monde

Donner envie de rester, de revenir ou de s'investir dans la Haute-Marne passe par un accès facilité à la culture, au sport et aux expériences formatrices.

Le Département développe depuis plusieurs années :

- une carte sport & culture, pour rendre plus accessibles les pratiques sportives, artistiques et culturelles ;
- des emplois étudiants au sein des services départementaux, afin de soutenir les parcours d'études et d'attirer de futurs talents ;
- le soutien aux classes de découverte, pour garantir à tous les élèves des expériences éducatives enrichissantes.

➡ Améliorer la santé, la prévention et le bien-être

La santé des jeunes est une priorité. Le Département renforcera :

- les démarches pour améliorer l'accès à la prévention via les actions de santé sexuelle et mentale ;
- l'accompagnement des étudiants en santé, afin de faciliter leur installation sur le territoire ;
- une politique alimentaire ambitieuse dans les collèges, avec la perspective de repas 100 % haut-marnais, favorisant circuits courts, qualité et éducation au goût.



→ Soutenir l'insertion et l'accès à l'emploi

Chaque jeune doit pouvoir trouver sa voie, accéder à l'autonomie et s'inscrire durablement dans la vie locale.

Le Département poursuivra et amplifiera :

- le soutien aux Missions Locales, acteurs majeurs de l'insertion ;
- le développement de l'apprentissage, voie d'excellence favorisée dans tous les métiers départementaux ;
- la création d'un Forum des stages permettant aux collégiens et lycéens de découvrir les métiers du service public et de ses partenaires.



▲ **Mission Locale de Saint-Dizier.**

◀ **20e trophée de maîtres Lemarquis et Boudvin au CFA de Chaumont en 2024.**

Les 5 axes de travail du plan « jeunesse »

Pour cette rentrée 2026, le Conseil départemental lance un plan dédié aux jeunes du territoire.

01 L'excellence éducative

05 L'insertion professionnelle

02 Le développement de la citoyenneté

03 L'épanouissement et la découverte du monde

04 Santé, prévention et bien être



L'essentiel à retenir

- Faire de la jeunesse une priorité centrale, en garantissant à tous l'égalité des chances et l'accès à des parcours de qualité.
- Donner aux jeunes les moyens de s'engager, de s'épanouir et de construire leur avenir en Haute-Marne.
- Lever les freins pour ouvrir tous les possibles et donner envie de rester, de revenir et de s'investir dans le territoire.



QUE RETENIR DE NOS PROJETS POUR LA FIN DE MANDATURE ?

01 Attractivité

Faire rayonner la Haute-Marne

Le Département change d'échelle pour renforcer l'image, la notoriété et l'attractivité de la Haute-Marne. En structurant l'offre, en accompagnant les professionnels et en valorisant les savoir-faire locaux, il agit pour attirer habitants, visiteurs et talents, tout en renforçant la fierté de celles et ceux qui vivent déjà sur le territoire.



▲ Travail des couteaux à la coutellerie Nogent 3* à Biesles.

02 Solidarités

Solidarités humaines et territoriales : simplifier, coordonner, garantir l'égalité

Face aux fragilités sociales et territoriales, le Département réaffirme son rôle de chef de file des solidarités. Il entend rendre les politiques plus lisibles, mieux coordonner les acteurs et rapprocher les services des habitants, afin de garantir à chacun un accès équitable aux droits et aux services essentiels, partout en Haute-Marne.

03 Environnement

Développement durable : faire de la transition un levier de qualité de vie

La transition écologique est pleinement intégrée au projet départemental. Le Département fait le choix d'une écologie pragmatique, au service de la qualité de vie et de l'attractivité : des équipements plus durables, des infrastructures adaptées au climat et une action publique qui anticipe plutôt que de subir.



04 Jeunesse

Ouvrir tous les possibles à nos jeunes

La jeunesse est placée au cœur des priorités pour demain. Le Département agit pour garantir l'égalité des chances, lever les freins sociaux et géographiques, et offrir à chaque jeune les moyens de s'engager, de se former et de construire son avenir en Haute-Marne, avec l'envie d'y rester ou d'y revenir.



04

NOS LEVIERS
D'ACTION

NOTRE CAP POUR DEMAIN : SIMPLIFIER ET RAPPROCHER

Après avoir posé les fondements d'une ambition politique claire pour la Haute-Marne, il importe désormais de préciser comment cette vision se traduira concrètement. Des leviers d'action qui permettront de mettre en œuvre, d'organiser et de renforcer cette trajectoire, en donnant au Département les moyens d'agir avec cohérence, efficacité et visibilité.

« La France est un pays qui souffre d'une administration trop complexe pour les citoyens. Le Département doit prouver qu'il est possible de faire plus simple, plus proche des gens, plus efficace et que l'humain et les avancées numériques peuvent être deux réponses complémentaires. »

Nicolas Lacroix

Président du Conseil départemental de la Haute-Marne



Alors que la complexité administrative demeure un frein à l'accès aux dispositifs pour de nombreux français, le Conseil départemental devra faciliter l'accès à ses politiques pour tous les Haut-Marnais. Aller au plus proche, valoriser l'humain, simplifier et rendre plus clair devront être les mots d'ordre de l'administration départementale.

➔ **Rendre l'action plus lisible, l'accès plus simple**

Le Département veut franchir un cap en structurant un schéma départemental des solidarités, qui fédère et vulgarise l'ensemble des politiques publiques.

Sur 17 politiques publiques, au moins 10 seront intégrées dans ce cadre, afin de proposer un discours unique, clair et

▲ **Atelier numérique à la médiathèque de Cirey-Les-Mareilles en 2024.**

compréhensible, couvrant les principaux pôles : autonomie, enfance, insertion, santé, sport, mobilités, éducation, alimentation.

La lutte contre l'illectronisme sera renforcée par une meilleure coordination des référents numériques aujourd'hui dispersés, avec un appui sur les médiathèques départementales pour informer, distribuer des supports et organiser des actions concrètes, notamment dans le cadre de la Conférence des financeurs.

Le Département entend également renforcer la communication sur ses actions de solidarité, en

donnant de la visibilité aux dispositifs et aux métiers essentiels, par exemple en valorisant les formations des assistantes familiales et des accueillants familiaux pour promouvoir ces professions.

Enfin, le Département déploiera le Service Public Départemental de l'Autonomie, dont la gouvernance a été installée en décembre 2025 avec la Conférence Territoriale de l'Autonomie, afin de coordonner les professionnels et fluidifier les parcours pour les personnes âgées, les personnes en situation de

handicap et leurs aidants, avec l'ambition de dupliquer ce modèle dans d'autres champs des solidarités.

→ Réaffirmer la solidarité territoriale et l'accès aux services essentiels

Le Conseil départemental entend poursuivre et amplifier le dispositif d'aide aux communes, pour soutenir les projets structurants et maintenir une dynamique locale forte.

Il réaffirme enfin un objectif d'égalité d'accès aux soins, en déployant les deux modalités du centre de santé départemental :

renfort des structures existantes et mise en place de cabinets médicaux mobiles, afin de compléter l'offre actuelle et répondre aux besoins des zones rurales.

◀ **Près de 140 personnes accueillies pour le premier réveillon solidaire organisé par le Département en 2023.**

◀ **Nouveaux véhicules de l'ADMR financés par le Département grâce au fond mobilité.**

▼ **Travaux de réfection des routes départementales lancés en 2020.**



RENFORCER LA PROXIMITÉ AVEC LES PARTENAIRES LOCAUX - 01

Le Département assume pleinement son rôle de moteur du développement territorial en renforçant le lien avec les Communes et les Intercommunalités. Il structure un dialogue régulier et exigeant - réunions des maires, rencontres avec les EPCI, accueil des nouveaux exécutifs - pour partager le cap, éclairer les décisions et agir avec cohérence.

Cette démarche montre un Département partenaire, engagé et à l'écoute, organisé pour apporter des réponses concrètes, lisibles et partagées. Elle se traduit par une nouvelle méthode, fondée sur des temps forts politiques et une présence renforcée au plus près des territoires.

→ Repenser les rendez-vous annuels

Ces temps constituent un rendez-vous politique, au service d'une relation renouvelée avec les élus locaux :

- affirmer un cap politique clair, en partageant les orientations, les priorités budgétaires et les grands enjeux du territoire ;
- assumer une exigence de transparence, en rendant compte des

actions engagées et de leurs impacts concrets sur le terrain ;

- mieux coordonner l'action publique, en clarifiant les rôles et en consolidant l'efficacité collective au service des habitants.

Ce nouveau modèle intègre également un temps dédié aux nouveaux exécutifs locaux, pensé comme un moment fondateur de début de mandat :

- poser les bases d'une relation de confiance et de travail ;
- affirmer le rôle et les compétences du Département dans l'équilibre territorial ;
- faciliter l'identification des interlocuteurs pour une action plus fluide et réactive ;
- clarifier le fonctionnement politique et administratif, dans un souci d'efficacité et de lisibilité.

→ Aller vers les Haut-Marnais : des temps forts pour agir

En complément du temps annuel, le Département renforce sa présence sur le terrain en déployant des rendez-vous réguliers, mensuels et trimestriels, au plus près des élus locaux. Cette organisation s'appuie notamment sur les Maisons du Département, implantées à Langres



et Saint-Dizier, véritables points d'ancrage du dialogue territorial.

L'objectif est d'installer un dialogue continu, structuré et opérationnel, au plus près des réalités locales, pour donner du sens et de la lisibilité aux politiques départementales.

Ces temps de proximité, organisés à l'échelle des EPCI ou des cantons, rassemblent l'ensemble des forces du territoire (les maires, les élus départementaux, les exécutifs intercommunaux, les acteurs associatifs et socio-économiques). Ils constituent des temps forts politiques et de coordination, favorisant des échanges directs, une meilleure articulation des actions et une réponse plus rapide et plus cohérente aux enjeux locaux.

DÉPLOYER UNE STRATÉGIE D'INFLUENCE ET DE LOBBYING DÉPARTEMENTAL - 02

La Haute-Marne doit faire entendre sa voix aux niveaux régional et national. Le Département assume une stratégie d'influence renforcée, fondée sur des alliances solides, des partenariats structurés et une mobilisation active des élus.

Il convient de défendre plus efficacement les intérêts du territoire et peser dans les décisions qui engagent son avenir. Cette ambition se traduit par des actions ciblées, coordonnées et pleinement assumées.

→ Construire une cartographie stratégique et opérationnelle des partenaires

Etablir une cartographie complète des « satellites » et partenaires clés, positionnés selon deux critères : poids financier - poids stratégique (là où l'influence publique est déterminante).

Cette cartographie permettra :

- d'identifier clairement les 15 à 20 partenaires prioritaires ;
- de structurer la stratégie d'influence autour d'objectifs réalistes et hiérarchisés.

→ Faire connaître, valoriser et rendre visible l'action départementale

Pour renforcer son influence, le Département structure sa stratégie de communication auprès de ses partenaires et des décideurs, pour mieux valoriser l'action publique, porter des positions claires et de diffuser une information régulière et utile.

Concrètement :

- éclairer les décisions par des éléments de contexte, de positionnement et de résultats ;
- valoriser les actions et réussites du territoire dans des formats lisibles et mobilisables ;
- affirmer ses attentes auprès des partenaires, pour construire des relations claires et efficaces ;
- garantir la cohérence des messages, en renforçant la circulation de l'information en interne.

→ Renforcer le pilotage des partenaires

Le Département souhaite désormais unifier les pratiques et renforcer le pilotage pour l'ensemble des acteurs accompagnés.

Concrètement :

- clarifier les attentes du Département pour chaque partenaire : contributions, retombées et niveau d'engagement attendu ;
- généraliser la révision des conventions d'objectifs et de moyens, pour garantir leur pertinence et leur efficacité ;
- instaurer une évaluation annuelle des résultats, fondée sur des indicateurs partagés ;
- affirmer les responsabilités, en précisant le rôle de l'élu référent et des services en charge du suivi.

→ Être présent dans les instances décisionnaires

Pour donner du rythme et incarner un lobbying plus stratégique le Département doit :

- cibler les interlocuteurs clés à rencontrer en fonction des dossiers et planifier des rendez-vous.
- définir les événements incontournables auxquels il doit obligatoirement être présent pour faire porter sa voix.
- être représenté dans différentes sphères exécutives

FAIRE DE L'INNOVATION ET DE L'EXPÉRIMENTATION UN RÉFLEXE PARTAGÉ - 03

L'innovation doit devenir la signature de l'action publique en Haute-Marne. Véritable levier d'impact, elle nous permet de mieux répondre aux attentes des habitants et d'anticiper les transformations de notre territoire. Cela suppose de s'inspirer des meilleures pratiques, valoriser nos réussites, évaluer systématiquement nos actions et décider avec exigence.

En affirmant une culture de l'expérimentation, du collectif et du progrès, le Département fait le choix d'une suite plus audacieuse, plus agile et résolument tournée vers l'avenir.

➡ Installer durablement le réflexe d'innover

L'innovation devient un réflexe collectif, porté par une dynamique continue et structurée. Benchmark des meilleures pratiques, recherche de labels, partage systématique des retours d'expérience et mobilisation de l'intelligence collective s'imposent comme des standards de l'action publique.

Désormais, chaque note d'intention et chaque avant-projet intègrent un volet innovation, afin

d'éclairer la décision publique et de renforcer l'impact des politiques menées au service du territoire.

➡ Mesurer pour mieux agir

Les projets s'inscrivent dans un cycle structuré et lisible : intention ➡ expérimentation ➡ mesure de l'impact ➡ retour d'expérience ➡ décision (qu'il s'agisse d'arrêter, d'ajuster ou de déployer à plus grande échelle).

L'exploitation des données existantes permet d'objectiver les résultats, de capitaliser sur les enseignements et d'orienter les ressources vers les actions qui démontrent pleinement leur utilité au service du territoire.

➡ Valoriser la Haute-Marne comme laboratoire d'innovations

Souvent présentée comme un territoire qui anticipe les réalités de demain, la Haute-Marne fait le choix d'en faire une force. Elle se positionne comme un terrain d'initiative et d'expérimentation au service de l'intérêt général, capable de tester aujourd'hui les solutions dont d'autres auront besoin demain. Pour cela, elle concentre son action sur des priorités claires et assumées avec une ambition :

agir concrètement, innover utilement et obtenir des résultats visibles pour les habitants.

Le Département affirme une ligne politique forte : faire de la Haute-Marne un territoire qui compte, qui inspire et qui rayonne bien au-delà de ses frontières.

Pour ce faire, chaque commission intègre à l'ordre du jour un item « Innovation / Expérimentation ». L'administration peut déposer des sujets à instruire avec les Présidents et vice-présidents de commissions, afin d'identifier les essais utiles, d'en organiser le suivi et de porter des arbitrages rapides.

➡ Associer pour co-concevoir l'action publique

Nous faisons des usagers des copilotes de l'innovation publique :

- panels d'usagers pour tester les dispositifs avant généralisation ;
- ateliers réunissant bénéficiaires, acteurs de terrain et services départementaux.
- parcours d'essai et un baromètre d'expérience pour mesurer la qualité réelle des services.
- publication régulière des enseignements d'usage pour nourrir l'arbitrage politique.

AFFIRMER L'ATTRACTIVITÉ ET LA MARQUE EMPLOYEUR - 04

Attirer et fidéliser les talents est un enjeu stratégique pour le Conseil départemental. Pour cela, il doit mieux valoriser ses métiers et son projet collectif, en s'appuyant sur des initiatives existantes. En clair : rendre les agents fiers de travailler pour la collectivité. En modernisant ses pratiques RH et managériales, le Département entend travailler différemment, dans un environnement mobilisateur, exigeant et attractif.

→ La base : soigner l'arrivée

Afin que les agents se sentent le mieux accueillis possible, le Département de la Haute-Marne organise, chaque trimestre la journée des nouveaux arrivants. Un temps au cours duquel les différents services sont présentés, pour une meilleure intégration dans les équipes.

→ Proposer un environnement de travail protecteur, attractif et mobilisateur

L'attractivité passe aussi par le bien-être au quotidien. Pour cela, le Département poursuit et amplifie :

- les actions de santé au travail (prévention) ;
- son adhésion au CNAS, gage d'avantages sociaux reconnus ;
- les initiatives favorisant l'équilibre vie professionnelle / vie personnelle, comme le télétravail.

→ Valoriser les savoir-faire et initiatives

Le Département fait des choix forts, comme les missions de coaching interne, l'égalité femmes-hommes, la qualité de vie au travail. Il faut désormais les rendre plus visibles et percutants.

Comment ?

- En renforçant la mise en lumière des métiers et des réussites individuelles via l'intranet et LinkedIn.

- En développant Labell'Team, qui mobilise des agents volontaires pour animer des activités collectives ;
- En prolongeant les opérations « *Vis mon job* » pour illustrer la diversité des quelque 100 métiers exercés au Conseil départemental.

Une stratégie de marque employeur offensive

Pour attirer de nouveaux talents, le Département renforce sa présence sur les espaces où se trouvent les candidats :

- campagnes dédiées sur les réseaux professionnels
- développement du dispositif « *Job Public* »
- organisation de job datings en France.

Faire rayonner les métiers et les agents sur le territoire

Au-delà de l'interne, le Département va plus loin : il assure la promotion de ses métiers, au travers de vidéos, portraits d'agents, interventions publiques et valorisation des équipes lors d'événements, forums et manifestations territoriales.

◀ Journée d'accueil des nouveaux arrivants au Département.



COMMUNICATION GRAND PUBLIC : PISTES ET PROJECTIONS - 05

Quelles ambitions pour le Département ?

- Mieux communiquer avec les habitants, faire connaître le Département et ses actions.
- Gagner en lisibilité via l'Agence d'attractivité notamment sur la communication ; trouver des stratégies qui permettent au territoire d'être remarqué.
- Développer la fierté des Haut-Marnais.
- Adapter le niveau de communication à tous les publics.

Projections et actions pour demain

La communication doit être pensée comme un levier d'influence et de cohésion, au-delà de la simple diffusion d'informations. Elle vise à renforcer le lien entre élus, administration, partenaires et habitants, en s'appuyant sur un narratif commun qui valorise l'histoire et l'identité du territoire.

A. Définir une stratégie de communication partagée au niveau des élus ;

- Informer les élus des campagnes prévues et à venir.
- Stabiliser un narratif commun.

B. Moderniser et rationaliser les outils de communication :

- Renforcer les relations avec les médias.
- Diversifier les supports et canaux de communication afin d'améliorer la visibilité des politiques départementales auprès des différents publics.
- Développer des contenus innovants et engageants pour mieux valoriser les projets et réalisations du Département.
- Moderniser les outils et formats de communication pour les adapter aux usages et attentes actuels.
- Mieux valoriser l'implication du Département dans les projets et investissements réalisés sur le territoire.
- Définir une identité visuelle et un message cohérents pour renforcer la lisibilité et la reconnaissance de l'action départementale.

C. Valoriser les réussites et les engagements du Département portées en collectif :

- S'assurer davantage de la visibilité du CD sur les projets financés et développer une charte avec les Communes et EPCI pour mettre en valeur la contribution

du Département dans les projets. Il s'agit d'une exigence à formaliser dans le bilan et avec le monde associatif sur la manière de communiquer.

- Faciliter les échanges avec le service communication pour les associations, partenaires (création, diffusion d'un kit communication et stratégie associée)
- Sur la stratégie : ne pas se limiter au contact avec le président de l'association
- Valoriser le positionnement du Département vis-à-vis des autres Départements de France (ex : le CD 52 donne plus par habitant que d'autres, des niveaux de service bien supérieurs sur de nombreuses politiques publiques, etc...)
- Valoriser et porter à connaissance les « parcours réussis » (aide sociale à l'enfance, mineurs non accompagnés, insertion...)

Impacts potentiels pour l'équipe

- Stratégie de communication à formaliser et moyens à adapter
- Mieux alimenter les élus grâce au Cabinet, afin que « *chacun agisse au bon niveau* ».

Le Département fait le choix d'un positionnement clair : la communication n'est plus un simple outil d'information, mais un levier stratégique au service du projet politique, de l'attractivité du territoire et du lien avec les habitants. L'ambition est forte : rendre l'action publique visible, utile et incarnée, tout en transformant les Haut-Marnais en véritables ambassadeurs de leur territoire. Il s'agit de construire une fierté collective durable, fondée sur une meilleure compréhension des politiques menées et sur une valorisation concrète des résultats obtenus. Cette orientation répond à un enjeu politique central : réduire la distance entre l'institution et les citoyens, en rendant l'action départementale plus lisible, plus proche et plus tangible.



→ Un récit territorial au service d'une ambition politique

Le Département affirme une ligne claire : porter un récit cohérent et fédérateur autour d'un territoire humain, solidaire, engagé et discret mais puissant.

À travers la signature « *La Haute-Marne agit pour vous, avec vous* », il s'agit de réaffirmer une vision politique :

- une collectivité utile au quotidien,
- une institution proche des réalités de terrain,
- un territoire porteur d'opportunités et de valeurs.

Ce récit permet de donner du sens à l'action publique, de renforcer l'adhésion des habitants et de positionner la Haute-Marne comme un territoire attractif et dynamique.

→ Une communication ciblée pour renforcer l'efficacité politique

Le Département adapte son discours à ses publics pour maximiser son impact :

- Grand public : une communication simple, pédagogique et concrète pour mieux comprendre l'action départementale.
- Jeunes (priorité stratégique) : des formats innovants et immersifs pour capter leur attention et les réengager dans la vie du territoire.
- Élus et partenaires : une communication coordonnée pour garantir cohérence, alignement et efficacité collective.

Enjeu : parler juste, à chacun, pour renforcer l'adhésion et l'engagement.



4 piliers pour structurer l'action publique et sa perception

La stratégie repose sur quatre axes politiques complémentaires :

01 Utilité

Démontrer concrètement ce que fait le Département dans la vie quotidienne (aides, infrastructures, accompagnement).

Enjeu : légitimer l'action publique.

02 Identité

Valoriser les atouts du territoire (patrimoine, paysages, talents).

Enjeu : créer un sentiment d'appartenance.

03 Preuve

Mettre en avant les résultats, les chiffres et les impacts réels.

Enjeu : asseoir la crédibilité et la responsabilité.

04 Humain

Incarner les politiques à travers les agents, les bénéficiaires et les acteurs locaux.

Enjeu : rapprocher l'institution des habitants.

05

CONCLUSION

Ce document trace un cap clair pour la Haute-Marne : consolider l'action engagée, gagner en lisibilité et préparer l'avenir autour de priorités assumées, attractivité, solidarités, transition écologique et jeunesse. Ces choix traduisent une vision : agir avec lucidité face aux défis du territoire, tout en valorisant ses forces et son identité.

Pour tenir cette ambition, le Département devra également adapter ses méthodes. Les années qui viennent seront celles d'une action publique plus transversale, plus réactive et mieux alignée avec les priorités politiques. Cela implique de faire évoluer la gouvernance départementale, d'interroger le fonctionnement des commissions, des instances de travail et des réunions de majorité, afin de favoriser la coopération, la décision partagée et l'efficacité collective.

L'enjeu est clair : mettre l'organisation au service du projet, et le projet au service des Haut-Marnais. C'est à cette condition que la Haute-Marne pourra poursuivre sa trajectoire : **un territoire attractif, solidaire, durable et tourné vers l'avenir, fidèle à ses valeurs et résolument engagé pour les années à venir.**



REDACTION

Conseil départemental de
la Haute-Marne

avec l'appui du cabinet Voirin.

DESIGN GRAPHIQUE

Service communication du Conseil
départemental de la Haute-Marne

IMPRESSION

Conseil départemental de
la Haute-Marne
1 rue du commandant Hugueny
52000 Chaumont

